

Le 2 septembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le mardi 2 septembre 2014 de 20 h 00 à 20 h 45 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller (absent)
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

139-2014

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 août 2014
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 28 août 2014
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Dépôt du rapport budgétaire au 2 septembre 2014 pour la période de janvier à août 2014
7. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
8. Rapport d'organismes
9. Résolution afin de nommer une secrétaire d'élections
10. Approbation de la rémunération du personnel électoral
11. Résolution pour le renouvellement des personnes autorisées à faire des achats chez Metro Lebel
12. Correspondance
13. Autres sujets
14. Période de questions
15. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2014

Le procès-verbal n'ayant pas été remis aux membres du conseil dans les délais requis, M. le maire en fait la lecture dans son intégralité lors de la présente séance du conseil.

140-2014

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 28 août 2014 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2014

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 28 août 2014.

5. Approbation et autorisation des comptes à payer

141-2014

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 17 308,85 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

6. Dépôt du rapport budgétaire au 2 septembre 2014 pour la période de janvier à août 2014

Tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière remet le rapport budgétaire trimestriel en date du 28 août 2014 à chacun des membres du Conseil.

7. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe le conseil que :
Il n'y a rien à signaler depuis la dernière séance du conseil.

8. Rapport d'organismes

Mme Annick Mercier informe les membres du conseil que l'activité «vrille mobile» par la Tortue Bleue sera installée sur le terrain de la Chapelle de la Grève la fin de semaine du 13 septembre. Elle demande l'aide pour déménager la petite installation (roulotte) de la halte routière de La Pocatière au terrain de la Chapelle. Pierre Garon, ouvrier pour la municipalité s'en occupera.

9. Résolution pour nommer une secrétaire d'élections

il y a élection partielle cette année;

CONSIDÉRANT QU'

un(e) secrétaire d'élections doit être nommé(e);

CONSIDÉRANT QU'

la municipalité a embauché une adjointe administrative et qu'elle serait disponible à prendre le rôle de secrétaire d'élection afin d'assister la présidente d'élection;

CONSIDÉRANT QUE

il est proposé par Mme Annick Mercier

EN CONSÉQUENCE,
142-2014

Et résolu à l'unanimité des membres présents que Madame Sandra Simard soit nommée secrétaire d'élections afin d'assister la présidente d'élections, et que celles-ci soient rémunérées selon le barème établi par le MAMOT dans l'avis publié dans la Gazette Officielle du Québec, le 7 décembre 2013.

10. Approbation de la rémunération du personnel électoral

le personnel électoral a droit à un traitement salarial spécialement établi pour les élections municipales;

CONSIDÉRANT QUE

la rémunération est établie pour l'exercice financier 2014 par un avis paru dans la Gazette Officielle du Québec, le 7 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE

il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

143-2014
EN CONSÉQUENCE

Et résolu, à l'unanimité des membres présents que la rémunération de la présidente d'élection et de la secrétaire d'élection soit versée selon les critères établis selon la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités dont une copie est en jointe à la présente.

11. Résolution pour le renouvellement des personnes autorisées à faire des achats chez Metro Lebel

Méto Lebel de La Pocatière a accepté d'apporter sa contribution à titre de commanditaire dans le cadre du projet de construction du Complexe Municipal;

CONSIDÉRANT QUE

CONSIDÉRANT QUE la contribution de Métro Lebel représente un crédit de 500 \$ par année, non cumulatif, pour une période de sept (7) ans à compter de juillet 2011;

CONSIDÉRANT QUE Métro Lebel a accepté de reporter le montant disponible pour 2013 en 2014;

CONSIDÉRANT QUE Métro Lebel demande la liste des noms de trois (3) personnes autorisées à faire les achats;

144-2014 Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal désigne les trois (3) personnes suivantes à faire les achats chez Métro Lebel de La Pocatière au nom de la Municipalité de Saint-Denis, soit;

Madame Anne Desjardins, Directrice générale
Madame Marie-Hélène Dumais, conseillère
Monsieur Jean Dallaire, maire

12. Correspondance

12.1 Ministre des Transports

Subvention accordée pour un montant de 37 753 \$ pour l'année 2014 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

12.2 Ministère des Transports

Projet d'interception et de traitement des eaux usées.

12.3 Sophie Poulin de Courval

Livre/disque d'art et projet tableaux d'une exposi-son.

CONSIDÉRANT QU' un groupe d'artistes locaux mettront en vente un livre-disque d'art qui deviendra une sorte de porte-étendard des kamouraskois;

CONSIDÉRANT QUE dans le livre, incluant un disque on y trouvera cinq paysages kamouraskois : monadnocks, champs, forêt, aboiteaux et fleuve, décrit par le regard de six artistes;

CONSIDÉRANT QU' au fil des pages, on y retrouvera pour chaque thème : une photo, un tableau, un texte inédit, une partie de la partition musicale;

CONSIDÉRANT QUE l'œuvre fera un clin d'œil aux kamouraskois, dont leur fierté pour leur pays, leurs patrimoines paysager, architectural et artistique reflétant l'âme de chaque habitant;

145-2014
EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'achat de 10 livres/disque d'art au montant de 25 \$ chacun.

13. Autres sujets

Aucun autre sujet n'est porté à l'attention des membres du conseil.

14. Période de questions

M. Hervé Bérubé informe les membres du conseil qu'il remplacera les arbres qui n'ont pas résisté à l'hiver. Les arbres seront plantés à la bordure du terrain du Complexe municipal. Il demande toutefois que la Municipalité fournisse des tuteurs, environ 40 tuteurs de 6 pieds ainsi qu'une clôture à neige.

M. Bérubé demande si le nettoyage le long de la rue Raymond sera fait. M. Christian Lévesque mentionne que le nettoyage sera fait cet automne.

M. Louis-J. Desjardins demande s'il est possible de faire réparer trois(3) trous le long de la route 132 Ouest, à la hauteur du 33 route 132 ouest. Le Ministère des Transports en sera avisé.

15. Clôture et levée de la séance

146 -2014 CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 20 h 45.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Beauport

LISTE DES COMPTES À PAYER

| | |
|---|-------------------|
| ADMQ ZONE 11 BAS-SAINT-LAURENT OUEST | 60,00 \$ |
| CAMPOR ENVIRONNEMENT INC | 2 000,00 \$ |
| COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DENIS | 574,88 \$ |
| DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE | 386,82 \$ |
| FERME LENIQUE INC | 68,99 \$ |
| MARCHÉ DE LA BOUTEILLERIE | 248,69 \$ |
| NETTOYEUR DAOUST FORGET | 56,05 \$ |
| PAULINE BEAULIEU MILLIARD | 75,00 \$ |
| PROPANE SÉLECT INC | 220,75 \$ |
| RÉGIE INTERMUNICIPALE ENPROTECION INCENDI DU KAMOURASKA OUEST | 3 823,86 \$ |
| STEVE LÉVESQUE | 1 250,00 \$ |
| | SOUS-TOTAL |
| | 8 765,04 \$ |

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE AOÛT 2014

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| SALAIRES (AOÛT 2014) | 3 926,98 \$ |
| REMISES GOUVERNEMENTALES (AOÛT 2014) | 1 709,68 \$ |
| CONCIERGERIE | 1 010,00 \$ |
| VIDÉOTRON | 109,84 \$ |
| SSQ GROUPE FINANCIER | 120,23 \$ |
| HYDRO-QUÉBEC | 1 553,83 \$ |
| FRAIS BANCAIRE | 113,25 \$ |
| | SOUS-TOTAL |
| | 8 543,81 \$ |
| | GRAND-TOTAL |
| | <u>17 308,85 \$</u> |

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants au budget adopté pour l'année 2014 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 2 septembre 2014

Annexe

Résolution

141-2014